

En règle générale, certaines branches du secteur des services, par exemple l'aviation, ont été touchées par la politique de déréglementation mise en oeuvre aux Etats-Unis. On laisse entendre que cette politique peut modifier la façon dont le gouvernement américain et d'autres encore perçoivent les services, ce qui reste à prouver.

La réglementation canadienne repose sur des principes philosophiques différents de ceux qui ont inspiré les règlements américains; elle se fonde sur une conception différente de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. Les modalités et points essentiels de la réforme qui s'impose au Canada au chapitre de la réglementation ont fait l'objet de divers rapports et recommandations ces dernières années, dont les études de 1979 et 1981 du Conseil économique du Canada sur la réforme de la réglementation. Au fur et à mesure que l'on approfondira l'étude des services à l'échelle internationale, il faudra manifestement suivre de près l'évolution de la réglementation et de la déréglementation et se pencher sur les rapports de cette dernière avec les politiques en matière de concurrence.

(v) Commerce des services à l'échelle internationale

Il est intéressant de constater que la part globale des services dans le commerce international semble être demeurée plus ou moins stable au cours des 15 dernières années, représentant environ le tiers du commerce mondial de marchandises, malgré les changements intervenus dans la composition des services faisant l'objet d'échanges internationaux. En fait, dans des pays comme le Canada et les Etats-Unis, la part des services a diminué par rapport à l'ensemble des exportations. (En ce qui concerne le Canada, voir la partie C.4).

Toutefois, si l'on tient compte des activités internes des entreprises multinationales, y compris les activités menées par les sièges sociaux pour le compte de leurs succursales et de leurs filiales, ainsi que de la tendance à "exporter" les services par voie de création de filiales à l'étranger, on peut avancer que, dans leur ensemble, les transactions internationales portant sur les services, dont les échanges de services, ont, dans les faits, connu un taux de croissance pratiquement égal à celui des services comparables dans les économies nationales. Aux Etats-Unis, comme on le verra ci-après, les excédents du solde des services faisant l'objet de transactions ajoutés aux excédents des revenus de placement compensent largement les déficits du commerce des marchandises. Le secrétaire général de l'OCDE et le secrétariat du GATT soutiennent qu'en l'absence des obstacles tarifaires et non tarifaires existant actuellement, le commerce des services aurait connu un taux de croissance plus rapproché de celui de l'ensemble de l'économie. De telles remarques alimentent les pressions en faveur de négociations internationales sur le commerce des services.